

QUEL SERA LE VISAGE DE LAMBALLE-ARMOR DANS 10 ANS ?

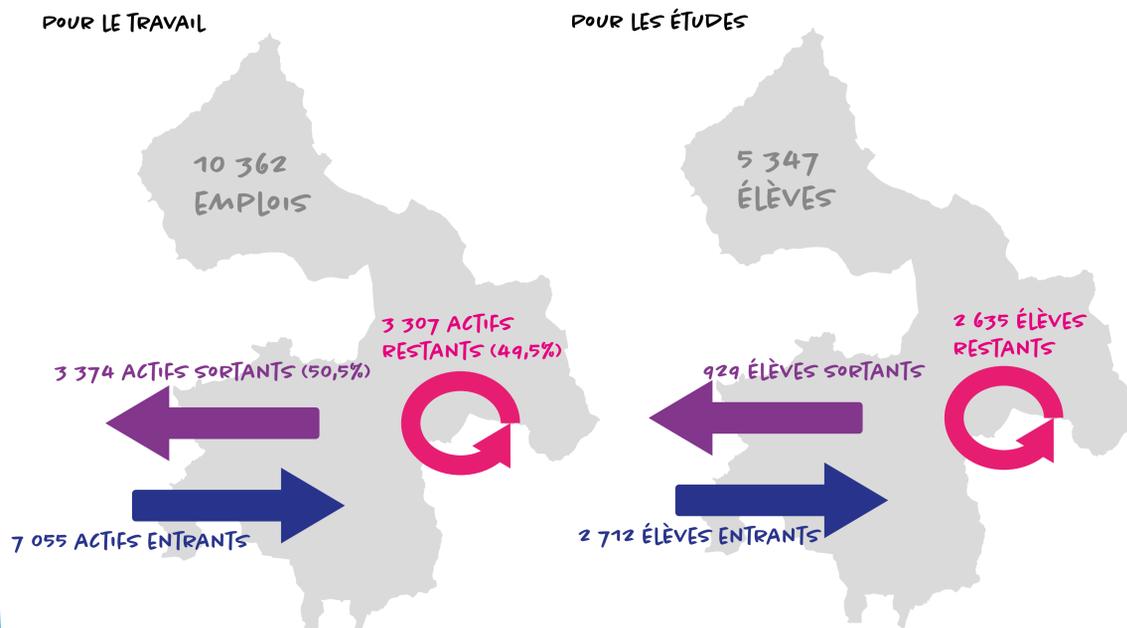
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !



SE DÉPLACER À LAMBALLE-ARMOR

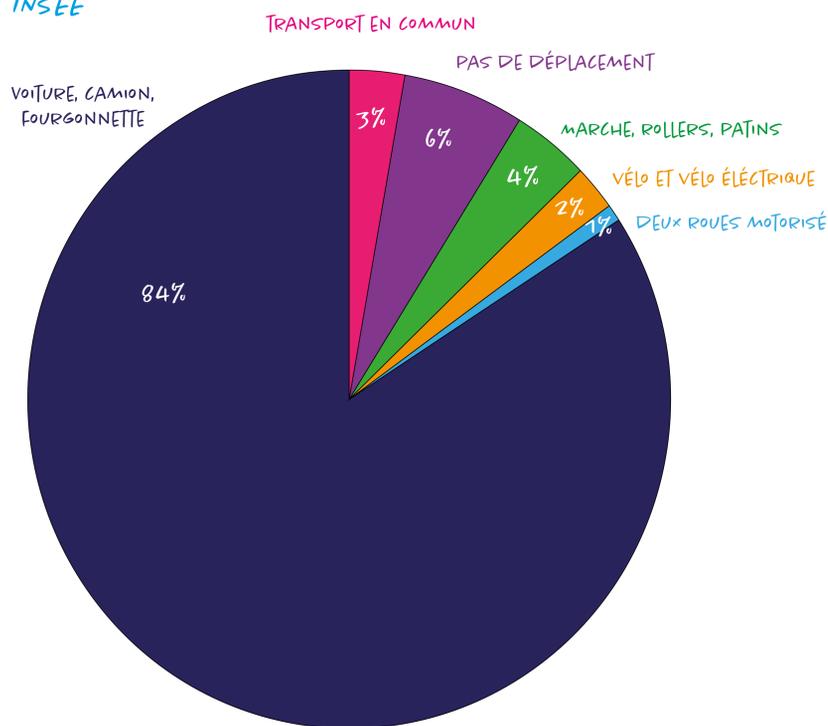
- Les déplacements de et vers la commune sont d'abord **liés au travail**
- 3 374 actifs sortent de la commune, 7 055 actifs y entrent
- La moitié des actifs résidant à Lamballe-Armor reste sur la commune pour travailler
- **La voiture est le mode de transport le plus largement utilisé** pour se rendre au travail et ce même pour les déplacements au sein de la commune
- Les transports en commun sont faiblement utilisés en proportion malgré une augmentation des voyageurs utilisant les bus ou le train.
- **La gare SNCF** voit un nombre de voyageurs constant toute l'année : la desserte est particulièrement attractive avec une bonne fréquence de passage des TER et des TGV (10 fois par jour dans les deux sens – 2 h 08 de Paris).
- **Les modes déplacements doux** (marche à pied, vélo...) sont faiblement utilisés.

QUI ENTRE ET QUI SORT DU TERRITOIRE CHAQUE JOUR ?
SOURCE : INSEE, TRAITEMENT AUDIAR



LES MODES DE TRANSPORT UTILISÉS POUR ALLER AU TRAVAIL EN 2016

SOURCE : INSEE



À QUOI SERT LE PLU ?

Le PLU influence les **besoins en mobilités** pour demain. Il peut faire le choix de favoriser la proximité pour limiter les déplacements en voiture. Il permet d'**anticiper l'aménagement du territoire** au profit des différents modes de transport : pôle d'échanges autour des gares ferroviaire et routière, pistes cyclables, voies nouvelles...

OÙ INSTALLER LES FUTURS LOTISSEMENTS OU LES FUTURES ENTREPRISES POUR LIMITER LES DÉPLACEMENTS ?

PLAN LOCAL D'URBANISME DE

Lamballe-Armor
en Penthièvre

FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES JUSQU'AU 21 MAI

- SUR LE SITE WEB : LAMBALLE-ARMOR.BZH
- OU DANS LES MAIRIES ANNEXES DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

